

Rapport : Réunion sur la collaboration avec les Groupes locaux d'éducation (GLE/ « LEG »)

**Groupe Régional de Coordination sur l'ODD4- Éducation 2030 en Afrique de l'Ouest et du Centre
(GRC4-AOC)**

Rapporté par le Secrétariat (UNESCO-Dakar)

Lieu : UNESCO, Dakar

Date : 17 octobre 2018

Durée : 14h30 - 16h30

Liste des Organisations membres représentées :

Conférence des ministres de l'éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN), Internationale de l'Éducation (IE), Institut de statistiques de l'UNESCO (UIS), Partenariat mondial pour l'éducation (PME), Réseau Africain Pour l'Éducation pour Tous (ANCEFA), Save the Children, le Secrétariat GRC4-AOC, TALENT, et UNESCO Dakar.

Objectifs de la réunion :

1. Déterminer les priorités de chaque entité du GRC4-AOC pour un engagement avec les LEG.
2. Élaborer un protocole pour une collaboration avec les LEG.

1. Présentation de la structure des LEG

L'équipe de soutien aux pays du Partenariat mondial pour l'éducation (PME) a présenté un document [PowerPoint](#) portant sur le concept des LEG. La présentation (disponible sur la plateforme) a notamment couvert les sujets suivants : les LEG en tant que partenaires au niveau des pays, la composition des LEG et les LEG dans le cadre du cycle de planification de l'éducation.

Les participants ont discuté du fait que la structure de chaque LEG est basée sur les mécanismes existants dans chacun des pays concernés.

2. Objectifs de la collaboration avec les LEG et l'expérience préalable avec les LEG

Le Secrétariat a souligné deux fonctions clés dans les TDR du GRC4-AOC qui pourraient orienter la collaboration avec les LEG :

- Mettre en œuvre des initiatives conjointes pour soutenir le développement de l'éducation dans les pays, en tenant compte de l'ODD4, de ses cibles et de la CESA 16-25 ;
- Soutenir l'établissement d'un lien entre les efforts, les initiatives et les discussions au niveau mondial et les processus, les défis et les réalités au niveau des pays

Les participants ont à leur tour présenté leurs objectifs de collaboration et leur expérience préalable avec les LEG :

- **GENIE** aimerait réaliser les activités de plaidoyer avec les LEG et s’impliquer dans la planification sectorielle nationale. En préparation de la PACE, GENIE avait préparé une trousse de plaidoyer sur l’éducation des filles en AOC mais il manquait un suivi.
- **TALENT** vise à recueillir des informations en retour sur les besoins des pays, y compris les partenaires, à soutenir le dialogue politique pour s’assurer que ce qui est fait au niveau régional est mis en œuvre au niveau national, suivre les progrès après les ateliers TALENT au niveau national et faire du plaidoyer.
- **Le groupe plénier** pourrait s’informer sur ce qui se passe sur le terrain et sur les besoins, puis recueillir les rapports des ministères et des organisations de la société civile (CSO) membres des LEGs.
 - **L’Internationale de l’Éducation** en tant que membre du LEG du Sénégal a mentionné qu’une collaboration avec les LEG permettrait au groupe un accès au dialogue politique, à la planification et à la mise en œuvre des politiques éducatives. En plus, en collaborer avec les LEG, le GRC4-AOC peut partager l’information qui vient du niveau mondial, tel que l’ODD4, les recommandations du GEMR et autres que les acteurs (par exemple les enseignants) ne connaissent pas forcément.

3. Élaboration d’un protocole pour la collaboration avec les LEG

A. L’introduction du groupe aux LEG

Le groupe envisageait d’envoyer une lettre en leur nom pour :

- Se présenter, présenter les équipes de travail et leurs activités aux LEG,
- Expliquer les objectifs du groupe,
- Résumer les réussites du groupe,
- Demander les attentes des LEG par rapport au GRC4-AOC (un appel à l’action) et d’être informé (par mailing list ou rapport de réunion) de ce qui se passe dans les LEG.

La lettre et brochure du groupe (qui a été développé depuis longtemps, et qui sera mise à jour avec l’information reportée par les équipes de travail) seront circulées parmi les membres pour commentaires avant d’envoyer au chef de file du LEG et les ministères de l’éducation impliqué aux LEG (qui prend souvent le rôle du « secrétariat » du LEG) de chacun de 24 pays couvert par le GRC4-AOC.

B. Suivi avec les LEG

Cartographie : Pour faire le suivi après l’envoi de la lettre d’introduction, et en prenant compte la capacité du GRC4-AOC, le groupe utilisera une cartographie qui montra la participation des membres du GRC4-AOC dans les LEG. GENIE a développé une telle cartographie pour ses membres en utilisant le tableau de SYSTeam. Le groupe le complètera afin de suivre plusieurs objectifs : utiliser les contacts des membres dans les LEG quand il est nécessaire de renforcer les messages envoyés par le GRC4-AOC aux LEG, faire le suivi des actions du groupe avec le LEG ciblé, et faire le report des actions des LEG au GRC4-AOC.

Comment s’engager avec les LEG qui répondront aux lettres : en fonction du nombre de pays qui répondent, il faut voir entre membres s’il faut :

- a) Recontacter ou faire le suivi avec les LEG qui n’ont pas répondu.
- b) Identifier des pays pilotes et/ou stratégiques (ex: le Sénégal) en tenant compte d’où en est le pays dans son processus de revue du plan du secteur de l’éducation (PSE) pour avoir la possibilité d’apporter les apports du groupe lorsqu’il y a des revues conjointes (JSR) du PSE.

4. Questions à considérer

Les participants ont abordé un certain nombre de questions qu'il faut considérer, les suggestions sont racontées ci-dessous :

Question	Suggestion(s) des participants
<i>Qu'est-ce que le GRC4-AOC peut offrir aux LEG ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer l'information qui provient de niveaux mondial et régional sur l'ODD4, par exemple les recommandations du GEMR (à noter que le PME à un bulletin d'information par courriel qu'il envoie aux pays partenaires, un exemplaire est disponible sur la plateforme) - Les outils développés par le groupe - Un appui technique, surtout en ce qui concerne la JSR
<i>Comment envisager des rencontres avec les LEG pour présenter davantage le GRC4-AOC ?</i>	Quand les collègues partent en mission dans un pays de la région, ils pourraient participer aux les réunions des LEG
<i>Comment s'assurer que le groupe contribue au processus de revue d'ESP ?</i>	Le groupe pourrait mandater quelqu'un qui se fera le porte-parole du groupe dans le processus de validation de l'ESP
<i>Comment mettre à jour le tableau SYSTeam ?</i>	Examiner les possibilités avec SYSTeam, et/ou demander aux membres de la plénière d'apporter les changements nécessaires
<i>Comment coordonner les communications avec les LEG par les différentes équipes de travail et le groupe ?</i>	Les équipes de travail ou membres pourraient signaler le Secrétariat quand ils contacteront un LEG, mais l'équipe soi-même s'engagerait directement avec le LEG ciblé.
<i>Comment employer la plateforme pour cette collaboration ?</i>	Pour présenter le groupe aux LEG, il a été proposé de préparer une discussion ou une présentation de chaque équipe de travail sur la plateforme. Par exemple, chaque semaine, un LEG ou une équipe de travail se présenterait sur la plateforme.

5. Prochaines étapes

Les étapes suivantes ont été décidées par les membres présents :

1. Préparation d'une lettre qui sera accompagnée par la brochure du groupe (Secrétariat)
2. Mise à jour de la brochure du groupe en utilisant les réponses au questionnaire déjà envoyé aux équipes de travail (date limite : 25 octobre) (TT et Secrétariat)
3. Circulation de la lettre et la brochure parmi les membres pour commentaire/modification (Secrétariat et membres)
4. Mapping de participation des membres dans les LEG en utilisant le tableau du SYSTeam (tous les membres, le Secrétariat à coordonner)
5. Faire le point à la réunion plénière : 13 décembre (à confirmer)